

PARRAINAGE DE NOUVEAU MEMBRE

(version valable à partir 21/09/2016)

nom :prénom :

DEMANDE D'ADMISSION SUR LA LISTE DES EXPERTS

AGREES ASSOCIES (cocher ce qui convient)

Le candidat parrainé ayant accompli son "parrainage de membre stagiaire" et qui désire être admis sur la liste des experts agréés ou sur la liste des experts associés, doit présenter une demande de changement de statut, qui doit contenir au moins les précisions et documents suivants:

1. Une lettre de motivation pour le changement de statut reprenant le nom, l'adresse professionnelle, le statut, la profession ainsi que l'activité professionnelle actuelle du candidat. Le membre stagiaire (concerne uniquement membres agréés) indique les activités à inscrire dans la nomenclature de la brochure resp. sur le site internet.
2. Une copie de la convention de parrainage signée par le parrain de nouveau membre.
3. Une note reprenant la fin exacte du parrainage, le délai exact d'exécution (doit se situer entre au moins 9 mois et au plus 48 mois) et la liste des expertises rédigées dans le cadre du parrainage.
4. Une liste indiquant les dossiers d'expertises qu'il/elle a traités et remis à son parrain avec indication des domaines, qui doivent correspondre aux activités inscrites sous le point 1 (min. 4 et max 10 expertises).

Cette demande est à envoyer au parrain qui la transmet ensemble avec son avis concernant le parrainage accompli (1 page A4 au maximum) à la Commission d'admission). La ComAd en fait rapport au Conseil d'Administration de la Section Bâtiment.

Le Conseil d'Administration décide des suites à donner. Dans le cas d'un avis négatif du parrain, une révision du dossier peut être envisagée par le Conseil d'Administration.

Adresse d'envoi (pour le parrain):

CHAMBRE DES EXPERTS
COMMISSION D'ADMISSION
DE LA SECTION BATIMENT
32, avenue Victor Hugo
L-1750 Luxembourg

Lieu et date :

Signature du candidat :

Parr_de_membre_stag_accompli_2016

PRÉSIDENT

Robert Kousmann

SECRÉTAIRE

c/o Romain Weydert

4, rue des Girondins

L-1626 Luxembourg

E secretariat@chambre-expert.lu

F + 352 26 44 00 69-21

www.expert.lu

ASBL créée le 30 septembre 1997

Mémorial C N°1 - 1998

Matricule: 19976101726

Relation bancaire de la section

SWIFT BGLLLULL

IBAN LU19 0030 7729 5694 0000